

LA COMMISSION DE LA RÉGIE INTÉRIEURE

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre) présente le message suivant de Son Excellence le Gouverneur général:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre copie authentique d'un décret du conseil nommant l'honorable George James McIlraith, l'honorable John Robert Nicholson, l'honorable Maurice Sauvé et l'honorable Edgar John Benson, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes à titre de commissaires aux fins et en vertu du chapitre 143 des Statuts révisés du Canada, 1952, intitulé: loi sur la Chambre des communes.

LES COMITÉS PERMANENTS

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre) propose:

Qu'un comité spécial soit institué aux fins de dresser et présenter avec toute la diligence possible une liste des députés qui doivent composer les comités permanents de la Chambre, ledit comité se composant de MM. Churchill, Grégoire, Knowles, McIlraith, Patterson, Walker et Winkler, et que l'application des dispositions du paragraphe (1) de l'article 65 du Règlement concernant le nombre des membres du comité soit suspendue.

(La motion est adoptée.)

CHAMBRE DES COMMUNES

NOMINATION DU PRÉSIDENT SUPPLÉANT DES COMITÉS PLÉNIERS

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre) propose:

Que l'on choisisse l'honorable représentant d'Humber-St. George's, M. Herman Maxwell Batten, comme président suppléant des comités pléniers.

(La motion est adoptée.)

• (4.20 p.m.)

LE DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE, PROPOSÉE PAR
M. RICHARD CASHIN ET APPUYÉE PAR
M. JEAN CHRÉTIEN

La Chambre passe à l'examen du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session.

M. Richard Cashin (Saint-Jean-Ouest): Pour commencer, monsieur l'Orateur, je remercie les honorables députés de leurs applaudissements et j'exprime au premier ministre ma profonde reconnaissance pour l'honneur qu'il a bien voulu faire à ma circonscription et à ma province en me demandant de proposer l'Adresse en réponse au discours du trône. J'espère que tous les honorables députés sont parfaitement reposés après cette intersession exceptionnelle. On voit combien notre tâche est onéreuse quand on sait que nous avons été nombreux à ne pouvoir rentrer dans nos circonscriptions pour ce congé.

J'aimerais dire qu'en 1962, j'ai eu l'occasion de participer au débat sur l'Adresse. Toutefois, à peine quelques semaines plus tard, on m'informait que je n'étais plus membre du

[Le très hon. M. Pearson.]

Parlement et qu'en fait, je n'avais même techniquement jamais été député. Je sais que tout le monde me comprendra, monsieur l'Orateur, si je formule l'espoir que l'histoire ne se répétera pas. Vu les circonstances, on s'est écarté un peu de l'usage en ce sens que tous les honorables députés n'auront pas 24 heures pour étudier le discours du trône avant l'ouverture du débat. Il me semble, monsieur l'Orateur, que c'est aujourd'hui l'occasion toute trouvée pour exprimer mes idées et formuler mes impressions de jeune membre du Parlement au sujet des institutions et de la direction du pays, non seulement pour l'avenir immédiat, mais en vue de la réalisation à longue échéance de la destinée de notre nation. Mais je voudrais tout d'abord parler de ma circonscription et de ma province.

Cet ancien territoire chargé d'histoire de l'Amérique du Nord est devenu une partie du Canada il y a 16 ans environ. Cette union a apporté des avantages et au Canada et à Terre-Neuve. Toutefois, comme les honorables députés peuvent s'en rendre compte, Terre-Neuve avait des problèmes très particuliers en 1949, et malgré un progrès et une expansion remarquables au cours des 16 dernières années, certains de ces problèmes subsistent encore aujourd'hui.

Ces problèmes ont une importance spéciale pour ma province; pourtant, à plusieurs égards, ce sont des problèmes communs à Terre-Neuve et à d'autres régions du pays. Évidemment, monsieur l'Orateur, je songe au chômage, au sous-emploi et, d'une manière générale, à la lutte qu'il faut mener pour participer au maximum aux réalisations de notre époque.

Nous vivons dans une époque de prospérité et de productivité sans précédent, de progrès scientifique et technique d'une portée immense et souvent incalculable. A mon sens, il existe deux défis dominants qui se rapportent directement à ce genre de société et que nous partageons avec d'autres nations fortunées du monde. Ils deviennent de plus en plus la préoccupation des gouvernants et des gouvernés. Comme peuple, notre réaction devant ces défis décidera de la qualité et de la permanence de notre société.

Tout d'abord, en dépit de nos grandes réalisations et de la grande abondance de biens que connaissent le Canada et l'Amérique, il y a aujourd'hui beaucoup de gens qui semblent incapables de participer aux avantages de notre époque. Ce sont les chômeurs, les victimes du sous-emploi, de normes d'enseignement peu élevées, d'une mauvaise santé physique ou mentale. Certains de ces gens habitent des exploitations agricoles qui ne peuvent plus les faire vivre. Certaines de ces personnes continuent de pêcher au moyen de méthodes qui sont presque les mêmes que